

Rhône Méditerranée Corse : Accord-cadre pour la protection des zones humides

Dossier de la rédaction de H2o
February 2015

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la Tour du Valat signent un accord-cadre pour la protection des milieux humides méditerranéens

À l'occasion de l'édition 2015 de la Journée mondiale des zones humides, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la Fondation Tour du Valat ont signé un accord-cadre pour développer des actions communes d'acquisition de connaissances, de restauration et de gestion innovantes des zones humides et des lagunes méditerranéennes et promouvoir la restauration de ces milieux auprès du plus grand nombre.

Véritables "tampons naturels", les zones humides jouent un rôle déterminant dans gestion de la qualité de l'eau, la préservation de la biodiversité et la régulation des microclimats. La présence de zones humides en bon état assure aux riverains des bénéfices à la fois écologiques, économiques et sociologiques : gestion plus saine de l'eau, prévention contre les inondations, limitation des sécheresses, lutte contre l'érosion, préservation de ressources biologiques, patrimoine paysager et culturel... Cependant, ces milieux fragiles ont régressé de plus de 60 % au siècle dernier en France métropolitaine à cause du développement de l'urbanisation, de l'endiguement et l'incision du lit des cours d'eau ou encore des activités agricoles intensives. Les zones humides devraient également être touchées par les variations de température, de pluviométrie ou de débits liées au changement climatique. La Camargue sera quant à elle particulièrement vulnérable à l'accroissement de la salinité et aux submersions temporaires et permanentes.

Les deux partenaires se fixent les objectifs suivants :

-

Améliorer la connaissance du fonctionnement des milieux humides méditerranéens, ainsi que de leurs fonctions et de leurs services pour permettre l'atteinte des objectifs du SDAGE ;

-

Suivre les lagunes pour améliorer la connaissance de l'état et du fonctionnement de ces milieux et permettre l'atteinte du bon état sur ces masses d'eau ;

Promouvoir et valoriser la gestion et la restauration de ces milieux humides.

Le présent accord-cadre entrera en vigueur à la date de sa signature par les partenaires et prendra fin au 31 décembre 2018.

L'agence

de l'eau Rhône Méditerranée Corse a pour objectif prioritaire de préserver ou restaurer 10 000 hectares de zones humides sur la durée de son programme d'actions 2013-2018. Elle soutient l'achat foncier à hauteur de 80 %, les programmes de restauration à 50 % et la gestion des espaces acquis à 30 %. De son côté la Tour du Valat, centre de ressources unique en Méditerranée spécialisée en écologie des zones humides, développe des programmes de recherche et de gestion intégrée qui favorisent les échanges entre scientifiques, usagers et décideurs et ont vocation à alimenter les politiques publiques relatives à l'eau et aux zones humides.

"Les milieux humides, véritablement fragiles et perturbés par l'aggravation des conditions climatiques. La connaissance fine des impacts du changement climatique sur le fonctionnement des milieux humides méditerranéens, telle qu'elle est prévue dans le partenariat avec la Tour du Valat, nous permettra d'agir efficacement et sans attendre sur la résilience des écosystèmes aquatiques. Un exemple concret serait de reconnecter les zones humides de la Camargue avec la mer, dans le respect du fonctionnement naturel de ces milieux", témoigne Martin Guespereau, directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. "Face aux défis croissants, notre engagement est plus que jamais d'étudier, comprendre, changer, expérimenter, dialoguer, agir ensemble et alimenter les politiques publiques pour que les zones humides continuent d'être une source de vie, de richesse et d'inspiration. Ce partenariat avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse va permettre d'amplifier nos actions et de les cibler plus précisément sur des enjeux clés de ce bassin qui connaît de fortes pressions sur l'eau et les milieux aquatiques", déclare Jean Jalbert, directeur général de la Tour du Valat.

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - 02-02-2015